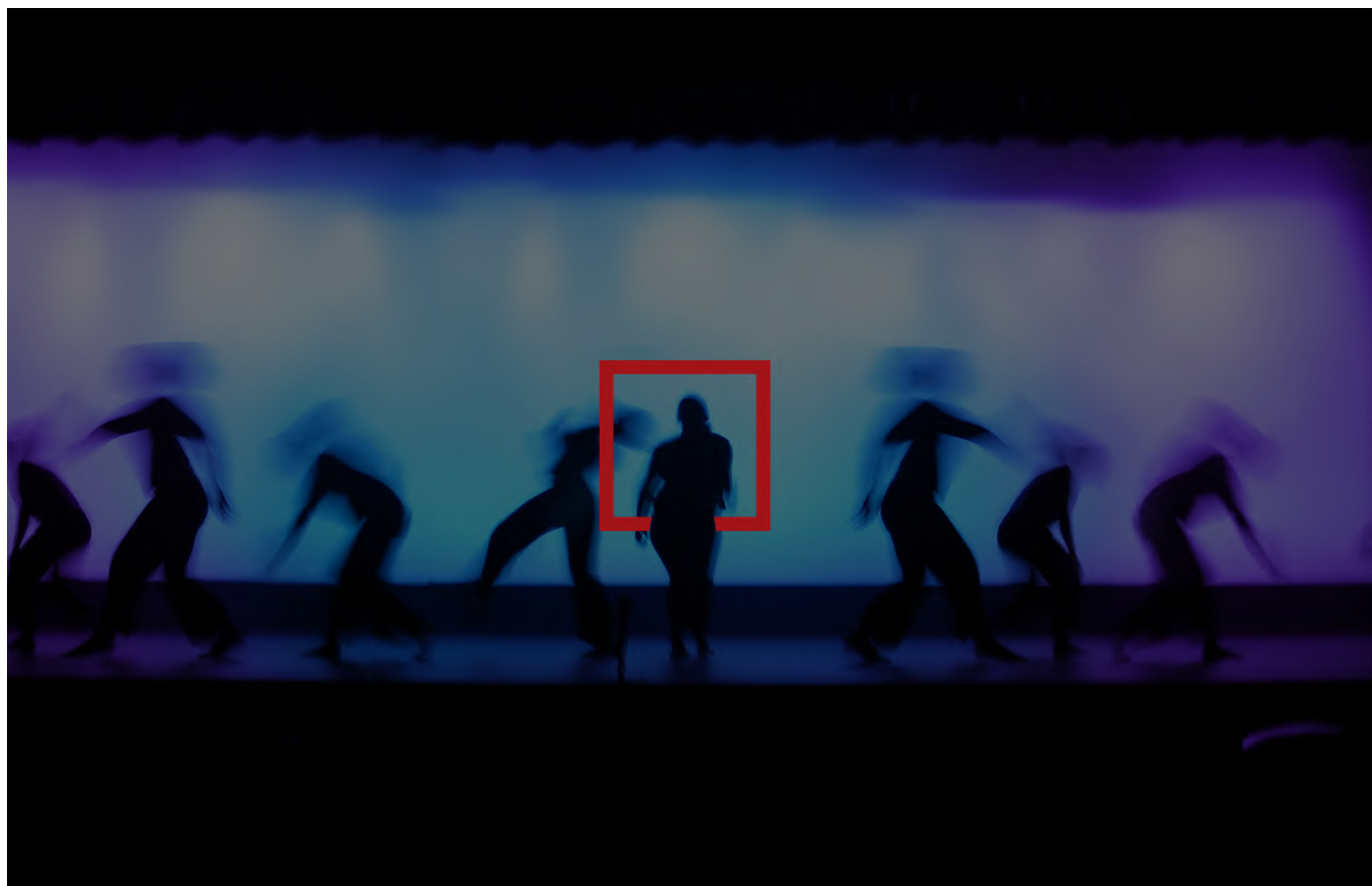




REVUE DE PRESSE

2020



SOMMAIRE

PRESSE NATIONALE

- France Info (chaîne TV)
- L'Express

PRESSE SPÉCIALISÉE

- Satellifax
- Le Film Français
- Sonovision





PRESSE NATIONALE





DOSSIER DE L'EXPRESS

"Bon courage, Mme Bachelot"... Dévasté par le Covid, le monde de la culture à la peine

Par Agnès Laurent,

publié le 21/07/2020 à 13:38 , mis à jour à 14:07



En 2020, le chiffre d'affaires du secteur de la culture pourrait reculer de 22,3 milliards d'euros, soit une baisse de 25%.

Article Abonné

La culture est exsangue. Entre lobbying et réels besoins, entre rayonnement international et égalité territoriale, élaborer un plan de relance n'est pas simple.

"Culture en danger". Les trois mots s'étalent en grosses lettres noires sur une pleine page au détour d'un quotidien du soir. A l'origine de cet appel au secours, la Fesac, une fédération d'entreprises du spectacle. Peu importe, il ne s'agit pas, cette fois, d'une classique opération de lobbying en vue d'obtenir petits et gros avantages particuliers, mais d'un cri d'alarme que tous les acteurs du monde la culture auraient pu pousser. Le constat est unanime : à l'issue de quatre mois d'arrêt lié au Covid-19, tous sont exsangues.

Le 11 juillet, à Strasbourg, lors de sa première sortie en tant que ministre de la Culture, Roselyne Bachelot ne savait plus à quelle emphase se vouer : "un désastre inimaginable", "un drame épouvantable". Les chiffres donnent le tournis : une baisse de chiffre d'affaires de 25% en 2020, soit une perte de revenus de 22,3 milliards d'euros, selon une estimation récente de la rue de Valois ; plus de 300 000 emplois concernés ; 800 millions d'euros envolés pour les seuls festivals, selon Emmanuel Négrier, directeur de recherches au CNRS; 1 entreprise sur 2 du monde du spectacle menacée de faillite en 2020 ou en 2021, selon le cabinet d'audit EY.



Roselyne Bachelot, avec Franck Riester, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs au ministère de la Culture, le 6 juillet 2020.

afp.com/Alain JOCARD

Il y a eu le temps du confinement et de l'urgence, celui des aides directes et de l'année blanche pour les intermittents. Il faut désormais se pencher sur l'après. Sauver la culture. Le cri surgit de toutes parts. Oui, mais comment ? Oui, mais qui, plus particulièrement ? Oui, mais avec quel argent ? Derrière les festivals annulés, les représentations repoussées, les musées désertés, les salles de cinéma aux rangs clairsemés, se cachent une multitude de situations. Quelques secteurs sont particulièrement frappés : le spectacle vivant, les arts visuels (expositions, galeries...) et, dans une moindre mesure le patrimoine. "Dès que vous avez de la billetterie ou une salle avec de l'éphémère, vous êtes fragilisé. Car si le consommateur peut repousser l'achat d'un bien culturel, tel qu'un livre, ce n'est évidemment pas possible pour un spectacle", détaille Françoise Benhamou, économiste et professeure à l'université Sorbonne Paris Nord.

Saison blanche

Mais là, encore, pas de généralisation possible. Quel point commun entre un théâtre public subventionné, les grands groupes comme Live Nation, AEG ou Fimalac, et une structure qui vit essentiellement de ses ressources propres ? Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France, un centre dramatique national, le reconnaît volontiers : "Nous n'avons pas été touchés financièrement puisque notre subvention est restée intacte. Et nous allons retrouver du public cet été en participant à l'opération L'Ile-de-France fête le théâtre." Le discours est tout autre chez les responsables du théâtre Montansier à Versailles, qui touche des subsides de la ville pour "contraintes de service public", mais équilibre ses comptes grâce à la billetterie, la location de la salle et la vente de ses productions. "Nous sommes dans une position délicate, surtout si les règles sanitaires nous imposent, pour notre réouverture fin septembre, une jauge de 250 places au lieu des 550 possibles", insistent Geneviève Dichamp et Frédéric Franck, les codirecteurs.

La situation dramatique des mastodontes, tels que l'Opéra de Paris, sur laquelle se concentre l'attention, dissimule une multitude de défaillances d'acteurs plus petits ou plus fragiles, principalement issus du privé. "Dans notre organisation, nous avons des adhérents

qui n'ont plus aucune rentrée d'argent depuis le mois de mars", insiste Philippe Chapelon, délégué général du Snes, le deuxième syndicat des entreprises du spectacle vivant privé. Et la reprise s'annonce lente : les compagnies théâtrales auront, par exemple, du mal à se relancer après une saison blanche, faute d'avoir pu présenter et vendre, au cours de l'été, leurs spectacles à des programmeurs.



Le Château de Versailles (ici, les jardins) souffre de l'absence de touristes étrangers, mais il peut compter sur le soutien de l'Etat, contrairement aux petites structures privées.

Face aux multiples difficultés, chacun se considère prioritaire

Dans le monde des musées, les mêmes lignes de fracture surgissent. Le Louvre ou Versailles souffrent de l'absence de touristes étrangers. Les grands établissements devront revoir à la baisse leur politique d'acquisition ou repousser des travaux envisagés, mais ils ne jouent pas leur survie. Jamais l'Etat ne les lâchera. Le gouvernement n'a-t-il pas récemment débloqué 1,6 million d'euros afin de soutenir le palais de Tokyo, qui n'est pas public mais a une

aura suffisante dans l'art contemporain pour justifier un coup de pouce ?

Les musées et les institutions totalement privés ne peuvent pas en dire autant. Ainsi de l'American Center for Art and Culture, une fondation installée à Paris dont l'objet est de faire connaître la culture contemporaine américaine. Ses ressources proviennent, pour l'essentiel, de la privatisation du lieu, de dons, de mécénat et, pour une très faible part, de la billetterie des événements organisés chaque année. Or, toutes ces ressources s'évaporent : la privatisation pour des raisons sanitaires, les dons parce que les philanthropes attendent une programmation en contrepartie et que celle-ci n'est pas relancée. Enfin, l'incertitude règne sur le mécénat d'entreprise, la probable baisse des bénéfices des sociétés rendant moins attractif l'avantage fiscal dont elles peuvent profiter.

Dans ce monde où les difficultés sont multiples, chacun se considère prioritaire. Après la séquence ratée, début mai, avec un Emmanuel Macron en bras de chemise et un Franck Riester effacé, un intense lobbying se déploie autour de Roselyne Bachelot. Tout le monde a compris que sa survie se jouait dans les prochaines semaines. La bataille du public contre le privé ressurgit en sourdine. Dans *Le Monde*, le 4 juillet, Olivier Py, le président du festival d'Avignon, dit très franchement : "Si nous demandons aux pouvoirs publics d'intervenir et de reconstruire, c'est en premier lieu pour défendre le service public de la culture car c'est lui, le premier, qui risque d'être oublié dans l'organisation et les ambitions post-épidémiques."



Olivier Py, le directeur du Festival d'Avignon (ici en mars 2019), agace en demandant que le secteur public soit aidé prioritairement.

afp.com/Boris HORVAT

De quoi agacer prodigieusement le monde du spectacle et des musées privés, qui se veut le garant d'une offre culturelle diversifiée. "Quand on voit l'Opéra de Paris et ses 40 millions d'euros de déficit et que nous devons pleurer pour obtenir 7000 euros pour un adhérent, ça me révolte. Nous, on a 3 millions de spectateurs, on est un lien social avec des gens qui préfèrent rire", s'agace Loïc Bonnet, propriétaire d'une salle à Rouen et à l'origine du récent syndicat des Théâtres privés en région. "On sait que le privé sait se faire entendre du président de la République, rétorque Robin Renucci. Il ne faut pas oublier le secteur public. On a tendance à penser qu'il a sa subvention et que ça suffit."

Culture populaire contre culture élitiste, culture classique contre culture contemporaine, les petites phrases fusent, blessent, divisent. Avec, demain, des ressources contraintes pour l'Etat, comme pour les collectivités locales, la question se posera inévitablement : faut-il concentrer les moyens sur quelques institutions à fort rayonnement

touristique ou soutenir les plus petits et indépendants qui infusent sur le territoire et jouent un rôle démocratique ?

La pratique de la rue de Valois est déjà bien établie : le ministère concentre ses budgets sur l'Ile-de-France - 139 euros par habitant, contre 15 pour les autres régions, comme L'Express l'a souligné. Dans les collectivités locales, le dilemme est à venir. En 2020, la plupart ont maintenu les subventions, même lorsque le service n'était pas rendu. En revanche, très sollicités sur le front économique et social, toutes les villes, départements et régions ne seront pas capables de suivre en 2021. "Certains élus pourraient être tentés de voir dans la culture une variable d'ajustement", s'inquiète Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire (PS) de Cahors et président de la commission culture de l'Association des maires de France.



Le maire (PS) de Clermont-Ferrand, Olivier Bianchi, met en garde contre le risque de défaillances de petites structures qui animent les territoires.

afp.com/Thierry Zoccolan

Si trop d'acteurs locaux, associatifs ou indépendants venaient à faire défaut ou à disparaître, certains territoires risquent de devenir des déserts culturels. "Si l'on ne veut pas avoir, comme c'est déjà un peu

le cas, une France intégrée et une France en marge qui se sent abandonnée, il faut être vigilant sur le plan artistique et culturel. Or notre animation dépend d'une foultitude de petites structures", insiste Olivier Bianchi, le maire (PS) de Clermont-Ferrand et coprésident de la commission culture de France urbaine qui réunit les grandes villes.

Des pratiques culturelles qui dessinent deux France

Vincent Carry, le directeur du festival Nuits sonores à Lyon, défend le rôle des petits et moyens acteurs indépendants qu'il a fédérés dans un "appel" : "La politique publique de la culture est tournée vers les citoyens et les territoires qui en ont le moins besoin. En revanche, elle oublie les lieux où il y a déjà des fragilités, des fractures sociales, générationnelles, de territoires, d'emploi. S'il doit y avoir un plan Marshall de la culture, il faut que ce soit en soutenant ceux qui sont le plus utiles socialement et démocratiquement." L'école, aussi, sera clef dans ce travail d'infusion des territoires. "A la rentrée, il y a un risque de retour aux fondamentaux scolaires pour rattraper le retard. L'éducation artistique est souvent considérée comme la cerise sur le gâteau alors qu'elle est fondamentale dans le rapprochement des publics, il faudra faire attention à ça", glisse Robin Renucci.

Franck Riester, de la Culture au Commerce extérieur

La dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français, publiée il y a quelques jours par le ministère, va nettement dans ce sens. Elle distingue deux mondes qui s'éloignent de plus en plus. Le premier, tourné vers la culture classique et patrimoniale, vit dans les grandes villes, est aisé, mais vieillissant ; le second, celui des festivals, de la musique, des pratiques contemporaines, très vigoureux, avec des fréquentations en hausse, est porté par une population plus jeune et plus populaire. Le premier bénéficie, pour l'instant, de l'essentiel des deniers publics, quand le second vit de ressources propres. En tenir compte au moment de rendre les arbitrages sur les priorités à venir, c'est faire le pari de réduire les inégalités sociales et territoriales. Mais c'est aussi s'exposer à fâcher ceux qui ont l'habitude d'être entendus. Bon courage, Madame la ministre !



PRESSE SPÉCIALISÉE



L'abonnement à Satellifax est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de Satellifax.

Imprimé par Jean-Yves Mirski pour son seul usage (abonné n° 18241)

Fesac : les entreprises culturelles ont plaidé auprès de Jean Castex pour un soutien durable

Paris - Publié le vendredi 10 juillet 2020 à 19 h 04 - Actualité n° 283658

Reçue par le Premier ministre à Matignon, jeudi 9 juillet, **la délégation de la Fesac** a rencontré un **Jean Castex** « ouvert au dialogue » et « conscient qu'il fallait aller vite » pour un secteur en crise, selon le président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma, **Jean-Yves Mirski**, interrogé, vendredi 10 juillet, par *Satellifax*. Il était accompagné de membres du bureau de la Fédération, notamment Vincent Moisselin (Syndecac) et Malika Séguineau (Prodiss) pour le spectacle vivant, et **François Caillé** représentant les syndicats de producteurs (Uspa/AnimFrance/Spect).

Comme elle le répète depuis plusieurs semaines, la Fesac a redit au Premier ministre que **le secteur culturel** a non seulement été un des plus impactés par la crise du Covid-19, mais **serait un des derniers à en sortir** et a donc **besoin d'un soutien à long terme**.

Les représentants du secteur demandent que l'ensemble de leurs entreprises bénéficient **durablement du dispositif de chômage partiel**, tel qu'il était en vigueur pendant le confinement, à savoir une prise en charge des salaires par l'Etat à hauteur de 70 %. Près de 90 % des entreprises de la Fesac auraient eu recours à ce dispositif, a indiqué Jean-Yves Mirski.

Harmoniser et prolonger le dispositif du chômage partiel pour tout le secteur culturel

Or depuis le 1^{er} juin, la prise en charge par l'Etat (et l'Unédic) de l'indemnité d'activité partielle a diminué « pour les secteurs où l'activité économique reprend progressivement au sortir de la crise sanitaire », passant de 100 % à 85 % de l'indemnité versée au salarié. Et une partie des entreprises de la Fesac, notamment celles de **la postproduction**, de **la distribution cinéma**, ont été concernées par cette baisse de prise en charge, quand d'autres industries techniques de l'audiovisuel et du cinéma sont restées à 100 %.

Certaines activités qui ont continué à fonctionner même au ralenti pendant le confinement - montage, doublage - vont connaître après l'été un creux d'activité, du fait de tournages interrompus ou retardés, détaille Jean-Yves Mirski. « Nous demandons **le même régime de chômage partiel pour toutes les entreprises de notre secteur et sa pérennisation ainsi que celle de l'exonération des charges** sur une période alignée par exemple sur celle de l'indemnisation chômage des intermittents du spectacle, soit jusqu'à fin août 2021. »

Certaines de ces mesures dépendent du **3^e projet de loi de finances rectificative (PLFR3)**, tout comme le renforcement des crédits d'impôts audiovisuel et cinéma, rejeté à l'Assemblée

nationale le 9 juillet (**notre édition du jour**), mais dont la Fesac espère encore le rattrapage au Sénat.

D'autres devront être inscrites dans un **PLFR4, en préparation pour mi-septembre**, qui constituera, a expliqué le Premier ministre aux représentants de la Fesac, **le véritable plan de relance de l'économie**. Et pour l'année 2021, la prochaine loi de finances devra aussi prendre en compte les difficultés d'un secteur en manque de visibilité. Dans la perspective du PLFR4, il a demandé aux représentants du secteur de réfléchir, au-delà des soutiens conjoncturels, à **des propositions de réformes plus structurelles**, pour garantir la pérennité du secteur.

La Fesac attend également une entrevue avec la ministre de la Culture, **Roselyne Bachelot**.

© Fréquences 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »

FESAC

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU SPECTACLE VIVANT,
DE LA MUSIQUE, DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA

CINÉMA



La Fesac alerte sur la nécessité d'un plan de soutien des entreprises du secteur culturel

Date de publication : 09/07/2020 - 17:23

La Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) fait part de son inquiétude "face à l'incertitude qui pèse sur l'avenir du secteur culturel."

© crédit photo :

<http://www.lefilmfrancais.com/cinema/147676/la-fesac-alerte-sur-la-necessite-dnun-plan-de-soutien-des-entreprises-du-secteur-culturel>

COMMUNAUTÉ

La Fesac lance un cri d'alerte pour la survie des entreprises du secteur culturel

JEUDI 9 JUILLET 2020

PAR ALICE BONHOMME



La Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) fait part de sa vive inquiétude face à l'incertitude qui pèse sur l'avenir du secteur culturel. L'organisation professionnelle d'employeurs plaide pour un soutien de ses entreprises dans la durée, au-delà de septembre 2020, afin d'accompagner la relance d'activité qui sera lente et tourmentée.



CULTURE EN DANGER

La Fesac lance un cri d'alerte pour la survie des entreprises du secteur culturel © DR

La Fesac n'anticipe pas de véritable reprise avant le début de l'année 2021 : l'interdiction des grands rassemblements et l'application des mesures de distanciation sociale entravent l'activité même des entreprises du secteur culturel dont une grande partie est toujours à l'arrêt. Malgré les aides annoncées la semaine dernière par le Ministère de la Culture, dont la majorité avait déjà été actée pendant le confinement, le compte n'y est pas. Contrairement à la plupart des secteurs économiques dont l'activité a pu redémarrer rapidement, le secteur culturel fait face à une temporalité de reprise beaucoup plus tardive, variable et par à-coups.

CONTACTS

Anne-Laure Marin
annelaure@agence-initiale.fr
07 69 95 64 68

Mathilde Beau
mathilde@agence-initiale.fr
07 66 42 22 41

